



Province de Namur
Arrondissement de Dinant
Commune de HOUYET



Wallonie

URBANISME - Annexe 26
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de **permis d'urbanisme**

Le demandeur est **SRL Daniëls Hout-Bois** domicilié sis **Alphonse Lepage 12 à 5555 Bièvre**

Le terrain concerné est situé à **Rue Saint-Barthélemy 1 à 5560 Hulsonniaux** cadastré **HOUYET 6 DIV/Hulsonniaux/ section A n° 1616T, n° 1615R2**

Le projet consiste en la **démolition d'une ancienne scierie (1450 m²) et le stockage de grumes à ciel ouvert** et présente les caractéristiques suivantes :

Les bâtiments sont déjà démolis jusqu'au niveau du sol, à l'exception d'un hangar de 200 m², et les fondations restent à démolir : travaux d'excavation + nivellement.

A l'exception d'une cabine électrique, tous les bâtiments et vestiges de construction seront enlevés.

Il existe un droit de passage vers la cabine électrique (pour Saint-Barthélemy n°1).

Une zone tampon verte aux limites de la parcelle entourera l'espace de stockage des grumes : haies de hêtre et rangée d'arbres indigènes.

Transport des grumes par camion avec un portail coulissant sur les deux rues adjacentes (Rue St-Barth et Rue du Centre).

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article - D.IV.40 - R.IV.40-1. - D.VIII.13 - du Code du Développement Territorial.

L'enquête publique est ouverte du 22/01/2024 au 05/02/2024

Le dossier est consultable, **uniquement sur rendez-vous** ; à l'adresse suivante : **rue St Roch 15 à 5560 HOUYET**

- **les jours ouvrables les lundi mardi jeudi vendredi de 9H à 12H les après-midi sur rendez-vous ; le mercredi de 9H à 12H et de 14H à 16H ;**

- **le samedi SUR RENDEZ-VOUS pris au plus tard 48 heures à l'avance auprès du service urbanisme téléphone au 082-67.69.67 – 082-67.69.72 ou par e-mail : urbanisme@houyet.be**

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : **rue St Roch 15 à 5560 HOUYET**

- par télécopie au numéro : **082-66.60.11**

- par courrier électronique à l'adresse suivante : **urbanisme@houyet.be**

- remises en main propre au service urbanisme

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : **(Réf. PU 91/2023)**

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès du service urbanisme ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : **rue St Roch 15 à 5560 HOUYET le 5 février 2024 à 16h00.**

A HOUYET, le 09/01/2024

Par le Collège :

Le Directeur général,

Didier FRIPIAT



La Bourgmestre,

Hélène LEBRUN